

LA LETTRE TREMELOISE

septembre 2020

Bonjour à tous,

L'heure de la rentrée a sonné. En premier lieu, pour notre école communale qui accueille cette année **25 élèves soit 6 enfants de plus** par rapport à l'année passée. L'indispensable maintien de l'ensemble des classes de maternelle et primaire résulte d'une entente intercommunale entre Plufur, Lanvellec et Trémel, dans laquelle l'esprit de partage est primordial. Ce maintien est aussi le fruit du professionnalisme des enseignants, du talent de notre chef cuisinier et du travail de l'ensemble du personnel qui entretient les locaux. Mais

cet équilibre est fragile, car il repose avant tout sur le choix citoyen de chaque administré **d'inscrire ses enfants dans nos écoles**. D'un choix, d'une action découle un résultat. **L'école c'est la vie au sein d'un village**, c'est également un moyen d'accueillir de nouvelles familles dans notre commune afin de maintenir et développer des services publics de qualité, accessibles pour tous. La rentrée c'est aussi un peu plus d'informations pour les trémélois. La mairie vous propose de suivre son actualité via Facebook "L'écho de Trémel" à compter du 18

septembre. Prochainement, le site internet de la commune sera également réactualisé. Bien entendu, la lettre tréméloise sera éditée chaque trimestre et de nouvelles rubriques vous seront proposées. La rentrée c'est **aussi la continuité du respect de la distanciation sociale et des gestes barrières**, la pandémie ne nous a malheureusement pas quittés. Restons tous prudents et vigilants tout en continuant à prendre soin les uns des autres.

Je vous souhaite à toutes et à tous une **très belle rentrée !**

Cécile Auriac, maire

édito



N'EO KET PA VEZ TREMENET AR MAREAJ E VEZ RET MONT DA ORMELA !

19/09/20: 114 et 113

Déménagement de la Poste-bibliothèque-dépôt de pain

Le déménagement du bureau de Poste communal aura lieu **les 22 et 23 septembre**. Il n'y aura pas de dépôt de pain pour ces 2 dates. Des étagères vont être prévues pour permettre la continuité du fonctionnement de la bibliothèque. Compte tenu de l'espace disponible, un plus petit nombre d'ouvrages sera à disposition. La Bibliothèque Départementale des Côtes d'Armor (BCA de Saint Brieuc) va récupérer les livres déjà en dépôt, fin octobre. Vérifiez si vous en avez : **les livres sont à ramener à la bibliothèque avant la mi-octobre**. En raison de la COVID le bibliobus ne viendra pas sur site. Vous avez moyen de consulter le catalogue en ligne sur le site de la BCA. (bca.cotesdarmor.fr). Il vous suffit alors de faire connaître vos choix via Laetitia Deroff au bureau de Poste. Les livres ainsi choisis y seront acheminés dès que possible. Pour rappel, l'emprunt des livres est gratuit aux trémélois. Il vous suffit de déposer un justificatif de domicile.

La rénovation de l'église

Après une pause durant le mois d'août, le chantier de rénovation de l'église a redémarré. Les couvreurs sont désormais à l'œuvre.

Parallèlement les menuisiers travaillent à sculpter et remonter à l'identique la tribune. Peu de pièces de bois ont réchappées de l'incendie. Les photos d'archive ont permis de bien avancer les croquis de travail. **Erwan Le Ber** a pu aussi compter sur sa profonde connaissance des réalisations de l'époque XVIIIème et sur les conseils et l'œil avisé de **Christophe Amiot**, architecte des Bâtiments de France qui chapeaute le chantier.

Par ailleurs, **Sandrine Callarec**, présidente de l'association de sauvegarde de Notre Dame de la Merci et **Thérèse Bourhis** prospectent dans les réalisations Beaumanoir alentours afin d'y

récolter un maximum d'illustrations des différents traitements de finition **pour définir les choix qui seront appliqués sur les enduits par exemple, ou les voûtes...**

Les statues polychromes vont être réalisées par l'atelier Ocre Studio de La Bouéxière ainsi que la copie du **chemin de croix** de Xavier de Langlais.

Les réunions de chantier vont reprendre à compter du 23 de ce mois avec une périodicité de 2 semaines.

Sur inscription, il sera possible d'y assister en tant qu'invité mais en tout petit comité compte tenu de l'exiguïté des lieux et des règles de sécurité.

Cela se fera par l'intermédiaire de **Sandrine Callarec** au **06 50 05 58 53**



Focus : *La feuille de chêne bleu*



Le commerce ouvert en 2019 par Johanne Ansquer passe une autre étape importante. Après l'épicerie, **elle a élargi l'offre à la dégustation de crêpes et de galettes** qu'elle garnies depuis cet été. Et désormais, après l'avis favorable émis par la municipalité, elle a obtenu une licence IV lui permettant la vente d'alcool depuis le 05 septembre.

Ainsi il est donc **maintenant possible d'accompagner ces crêpes d'une bolée de cidre, par exemple !**

Johanne continue à proposer de nombreux produits de qualité, dont certains comme les **cosmétiques ou ses tisanes sont maison**. Car à l'origine si elle est venue de la région lorientaise dans le Trégor, c'était suite à la recherche d'un champ où pouvoir cultiver des herbes aromatiques et médicinales.

C'est à Trémel qu'elle l'a trouvé. S'en est suivi l'achat de la maison du bourg. L'idée a germé d'en ouvrir le rez-de-chaussée à un commerce. La première version de l'endroit a été baptisée « l'épicerie à la fenêtre » du fait de l'accès difficile par la façade.

Maintenant un passage est ouvert via le parking de l'école.

Johanne vous invite à **découvrir « La feuille de chêne bleu »**. Pourquoi le chêne ? Parce qu'il est solide et qu'il vieillit bien et bleu car il s'agit de sa couleur préférée. Elle est d'ailleurs très présente dans la décoration intérieure. L'endroit est charmant et accueillant. L'espace offre deux ambiances complémentaires : **la partie bar** avec table basse et fauteuils **et la partie restauration** avec ses petites tables devant la cheminée.

Le mieux est de passer la porte et de venir découvrir toutes les possibilités de se restaurer et ou se divertir. Johanne veut avant tout **créer du lien** et permettre à chacun de trouver chez elle de quoi se satisfaire. **Livres et jeux à disposition, la presse qui peut y être consultée**, des propositions d'animations toute l'année... A compter de la semaine prochaine, elle propose **des repas solidaires** (gratuits) réservés aux familles ayant un coefficient inférieur ou égal à 750 les mardi soir et vendredi soir.

L'opération « Ruralités en Trégor » de l'Adess avait fait émerger une envie de convivialité et de partage, voilà qui devrait trouver un écho en tous ceux qui s'étaient exprimés l'année dernière. **Ajouter à l'importance de maintenir un commerce tout juste né après de si nombreuses années sans rien, cela devrait motiver chacun à passer le pas de la porte, à encourager cette initiative et en se faisant plaisir par la même occasion !**



Le mot des ados

L'équipe souhaite ouvrir la lettre aux plus jeunes d'entre nous (- de 18 ans). Une rubrique leur sera dédiée. Sous le format qu'ils voudront. Ça peut être un micro-trottoir, un article sur un jeu, une lecture, une activité sportive ou de loisir. N'hésitez pas à nous contacter !

Le Rassemblement Pédagogique Intercommunal (RPI)

La conseillère municipale **Angélique Le Bras** a été élue vice-présidente du RPI récemment. **Jean Luc Pichoron**, élu de Plufur, est à la présidence depuis 7 ans. Il fait le lien entre les écoles et les municipalités. Le secrétaire est **Jacques Badel** de Lanvellec.

Le RPI comprend 15 membres en tout : 3 élus et 2 parents d'élèves de chaque commune.

Ce RPI a été mis en place il y a 44 ans. Il s'agit du plus vieux RPI des Côtes d'Armor. Le nombre d'enfants diminuant, les maires de Plufur et Trémel d'alors se sont associés pour maintenir les classes et les écoles de village ouvertes. Lanvellec les a rejoints et Plouzé-lambre, momentanément.

Les élus ont fait le choix de soutenir et de mettre en place **une cantine à Plufur**. Les repas sont acheminés dans les autres communes. Au moment des crises agricoles, l'approvisionnement des cuisines a été volontairement orienté en soutien vers le local, les circuits courts et si possible le bio. **Ainsi 80 % des produits viennent de Bretagne.** Des produits de saison, de qualité, peu transformés et frais. L'arrivée du cuisinier Pascal Isaac a boosté l'indice de qualité. Tous s'entendent à le

dire, les enfants en premier, c'est délicieux ! 100 repas par jour, sur 36 semaines d'école et 4 jours par semaine. Ils sont 2 en cuisine de 07h à 12h pour tout préparer.

Pour ce qui est du matériel, en 2019 par exemple, des ordinateurs ont été achetés pour les classes de Plufur. La totalité du personnel comprend, 1 cuisinier (temps complet), une aide en cuisine et 3 personnes pour le service et l'entretien, une secrétaire (temps partiels). La répartition des coûts entre les 3 communes se fait à 35 % au *pro rata* du nombre d'élèves et 65 % du potentiel fiscal. Pour Trémel, le budget 2020 s'élève à 64 561.83 €.

Les petites sections sont à Lanvellec (10 élèves) et Trémel (25) et les enfants en CP, CE, CM à Plufur (59).



Jean-Luc Pichoron



Angélique Le Bras



Concours photo

Un concours photo numérique est lancé ! Le thème :

les trésors de Trémel !

A chacun d'en traduire le sens à sa façon.

Un jury, constitué des 5 membres de la commission de communication et 5 trémélois qui en exprimeront le désir (tirage au sort si plus de 5 candidatures). **Le cliché « coup de cœur » sera imprimé en grand format et exposé en mairie.** Au vu du format une photo de bonne résolution sera nécessaire (1694 x 1214 pixels soit 6 mo). Ouvert à tous les trémélois. Le lieu de la prise du cliché devra être indiqué et les fichiers sont à faire parvenir par mail lechodetremel@gmail.com avant le 30/11/20.

Agenda :

Septembre :

Jeudi 17 septembre : reprise des goûters sur inscription préalable (Monique **06 02 33 05 89** ou Yvonne **02 96 35 17 27**), de 14h à 18h salle polyvalente (Club des Jonquilles)

Dimanche 20 septembre : ouverture de la chasse

Samedi 26 septembre : matinée « chantier d'entretien des sentiers communaux », rendez-vous à 9h sur le parking de la mairie rue Beaumanoir, prévenir de votre présence pour l'organisation (Petits sentiers)

Samedi 26 septembre : messe à St Maurice à 18h (Grand pardon de Trémel)

Dimanche 27 septembre : match US Trémel/Servel 3 à domicile

Octobre :

Vendredi 2 octobre: goûter (Club des Jonquilles)

Jeudi 8 octobre : AG Petits Sentiers salle Lucien Prigent

Vendredi 13 octobre : soirée Soupe au caillou au hangar-boulodrome (Idéographik Bretagne)

Jeudi 15 octobre: goûter (Club des Jonquilles)

Samedi 17 octobre : repas envisagé (US Trémel)

Dimanche 25 octobre : match US Trémel/Tonquédec à domicile

Samedi 31 octobre : défilé d'Halloween, salle Lucien Prigent à 16h (Amicale Laïque)

Novembre :

Vendredi 6 novembre: goûter (Club des Jonquilles)

Dimanche 15 novembre : match US Trémel/Cavan à domicile

Jeudi 19 novembre : goûter (Club des Jonquilles)

Vendredi 20 novembre : AG Amicale Laïque salle Lucien Prigent

Dimanche 22 novembre : cyclo-cross, championnat de Bretagne à confirmer (Comité des Fêtes)

Dimanche 22 novembre : match US Trémel/Trébeurden 3 à domicile

Décembre :

Vendredi 4 décembre : goûter (Club des Jonquilles)

Dimanche 6 décembre : match US Trémel/Loguivy à domicile

Jeudi 17 décembre : goûter (Club des Jonquilles)

Mardi 15 décembre : fin de la conception de la prochaine Lettre Tréméloise

Contact assos :

| | |
|---|----------------|
| Amicale laïque : Laurent Le Verge | 06 28 33 91 86 |
| Club des Jonquilles : Josette Le Mat | 06 13 90 28 00 |
| Comité des fêtes : Michel Martin | 06 60 98 22 29 |
| Idéographik Bretagne : Sabrina Morisson | 02 96 47 22 05 |
| Les petits sentiers de Trémel : Paul Kerrien | 06 83 34 30 63 |
| Sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine et de l'église : Pascal Dubois | 06 84 54 26 60 |
| Société de chasse : Alain Guélou | 06 09 46 47 01 |
| Tifolk : Rémi Caron | 06 11 17 67 12 |
| Union Sportive Trémel (football) : Alain Boulard | 06 29 11 22 65 |

L'est à vous...

Des suggestions, des remarques, des photos à partager ? Cette lettre peut aussi être alimentée par vous ! Dans la rubrique Focus, nous envisageons des portraits de trémélois. Si pour vous une personne particulière ou une action serait à mettre en avant, parlez-nous-en ! ou un lieu ! N'hésitez pas à contacter Jean Marie Le Rest au 06 22 82 60 64 ou Catherine Le Dily au 06 87 44 68 47.

La prochaine édition est prévue aux alentours du 15 décembre.

Numéros d'urgence

Gendarmerie : 17

Pompier : 18

Urgence médicale : 15 ou 112

Médecin de garde : 15

Pharmacie de garde : 3237

ENEDIS (panne électricité) : 09 72 67 50 22

Problème coupure d'eau : SAUR 02 77 62 40 09

Chenil service (Plérin) : 02 96 58 03 72

Services et commerces

Bureau de poste - dépôt de pain :

5 rue d'Argoat

du lundi au samedi de 9h15 à 11h45

Bibliothèque municipale :

(adresse et horaires du bureau de poste),
adhésion gratuite aux trémelois

Epicerie-bar-crêpes :

La feuille de chêne Bleu

07 80 04 77 04 - 5 rue Beaumanoir

De 12h à 14h et de 18h à 21h

Fermeture jeudis et dimanches

Vente de pizzas :

Francky pizza

06 86 40 62 79 - parking de la mairie

tous les jeudis de 17h à 21h

Viande bio, lait, légumes :

Ti Ma Zud Kozh - Lieu-dit Kervidonné

06 20 72 02 88

mercredi de 16h30 à 19h30

vendredi de 16h30 à 20h

samedi de 10h à 13h

Viande : Boucherie Minec de passage dans
le bourg les mercredis vers 13h15.

02 98 79 20 10 - parking de l'école.

Boucherie, charcuterie, traiteur.

Mairie

Lundi **8h15-12h30**

Mardi **08h15-12h30**

13h30-17h

Mercredi **08h15-12h**

Jeudi **08h15-12h30**

13h30-18h

Vendredi **08h15-12h30**

Fermeture samedi* et dimanche

Permanence de 2 élus le samedi de 11h à 12h

02 96 35 17 19

24 rue Beaumanoir - 22310 Trémel

Permanence du secrétariat du RPI :

mardi de 17h à 18h30

mercredi de 13h30 à 17h30, en mairie



Réglementation

Il est rappelé que selon les arrêtés préfectoraux en vigueur **les feux de jardin sont interdits**, au bourg comme en campagne. De même pour le respect de tous, **certaines travaux de bricolage ou de jardinage bruyants** (tonte de gazon, tronçonnage, etc.) **doivent être effectués** les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Horaires de la déchèterie (Plestin Les Grèves) : mardis, jeudis et samedis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Les professionnels y ont désormais accès (dès la convention signée) sur présentation de leur carte d'accès sans aucune contrepartie financière pour les 6 mois à venir à partir du 07 septembre 2020.